



LA GUIDELOISE
Section Football
56520 GUIDEL

N° Autorisation
municipale : 25/25

Renseignements et réservations :

Xavier LECERF
 5, allée Louis Guillou
 56520 GUIDEL
 06-75-75-29-55
 Mail : xavier.lecerf@orange.fr

Dimanche 16 novembre 2025

REGLEMENT GENERAL DU TROC ET PUCES

TROCS ET PUCES

(en salle)

Nom, association : Prénoms :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Pièce N°: Délivrée par :

Délivrée le :/...../..... (Joindre Photocopie)

Adresse mail :

(1) Type de pièce : Carte d'identité, Permis de conduire, Passeport
 est autorisé à vendre ou à échanger des objets lui appartenant lors de la foire qui se déroulera
Dimanche 16 novembre 2025 à partir de 7h00 (exposants) Salles Kerprat GUIDEL
Possibilité d'installation le samedi 15 novembre de 15h à 17h
 Règlement à l'ordre de la Guidéloise Football à faire parvenir à Mr LECERF Xavier
 L'exposant : Pour le Président et par délégation :
 Xavier LECERF

Réservation Emplacement

Règlement à l'ordre de la Guidéloise Football

Modèles emplacements	nombre	Tarif unitaire	Total
Table en intérieur 1m (fournie)		5 €	
Emplacement en salle pour un portant (non fourni)		5 €	
		A régler	

- Art. 1** Cette manifestation est ouverte à tous, **particuliers, amicales associations, artisans** (Professionnels non acceptés).
- Art. 2** Les exposants devront se présenter à l'accueil qui sera ouvert dès 7h00, **munis de leur pièce d'identité ayant servi à remplir la demande de réservation.**
Les Exposants doivent être présents de 9h00 à 18h00 impérativement
- Art. 3** Les autorisations étant nominatives, elles ne pourront en aucun cas être modifiées au profit d'une tierce personne.
- Art. 4** Les responsables de l'association LA GUIDELOISE (Section Football) ne pourront être tenus pour responsables des vols, détériorations et tout autre accident pouvant survenir pendant le déroulement de la foire.
- Art. 5** La vente ou le don d'animaux sera strictement interdit.
- Art. 6** Les responsables de la manifestation se réservent le droit de refuser toute personne pouvant nuire à la renommée de la manifestation ou de l'association.
- Art. 7** Pour être validées, les réservations et règlements devront nous parvenir avant le 14 novembre 2025 (**chèque à l'ordre de la Guidéloise Football**)
- Art. 8** Toute réservation faite et non occupée à 9h00 sera annulée au profit d'un exposant en attente. Son règlement restant la propriété de l'association organisatrice de la manifestation
- Art. 9** **Il est interdit aux exposants de laisser leurs invendus et déchets sur place et aux alentours, sous peine d'amende. Les exposants doivent reprendre leurs invendus avec eux.**
- Art. 10** L'inscription définitive vaut acceptation de ce présent document.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Xavier LECERF
 5, allée Louis Guillou 56520 GUIDEL
Tél . 06-75-75-29-55
Mail : xavier.lecerf@orange.fr